



L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 12 au 16 septembre 2016

RENCONTRE DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS EUROPEENS DE BANANES (APEB) AVEC LE COMMISSAIRE EUROPEEN A L'AGRICULTURE, LES EURODEPUTES ET LES EXECUTIFS REGIONAUX : L'APEB s'est réunie les 13 et 14 septembre au Mont Sainte-Odile, à proximité de Strasbourg. Le point d'orgue était la rencontre de l'APEB avec le Commissaire européen à l'agriculture, M. Phil Hogan Joseph DAUL, Président du Parti Populaire Européen (PPE), les eurodéputés Louis-Joseph Manscour, Maurice Ponga, Younous Omarjee, Gabriel Mato, Sofia Ribeiro, Liliana Rodrigues, Claudia Monteiro de Aguiar et les représentants des exécutifs régionaux. Accueillant une centaine de producteurs de Martinique, de Guadeloupe, des îles Canaries et de Madère, cette réunion a permis de démontrer une nouvelle fois l'unité de cette association créée en 1989. Les intérêts communs ont été mis en avant, en particulier sur l'accord que l'UE entend signer avec l'Equateur d'ici la fin de l'année. L'APEB déplore que ces négociations n'offrent pas de garanties suffisantes pour la stabilité du marché de la banane avec l'entrée du premier exportateur mondial de bananes. Ce fut aussi l'occasion de partager les bonnes pratiques en termes d'agriculture durable et de biodiversité dans chaque RUP. M. Phil Hogan, qui a reconnu que cette journée lui avait fourni une meilleure compréhension du sujet, a été sensible à ces résultats, admettant qu'il « aimerait que tous les secteurs agricoles de l'Europe soient si bien convertis à la durabilité ». Il a également relevé avec satisfaction le travail de promotion des bananes européennes. Enfin, il a répondu favorablement devant tous les participants à l'invitation faite de se rendre bientôt « sur le terrain » pour découvrir la réalité de l'activité bananière de l'Europe. De leur côté, les eurodéputés ont exprimé devant M. Hogan leur attachement fort aux RUP et leurs exigences pour que la banane, dont ils ont rappelé l'impact

économique très conséquent pour les régions concernées, soit préservée à l'horizon des accords commerciaux et de la révision du POSEI.

QUATRE RAPPORTS D'INITIATIVE SUR LA POLITIQUE DE COHESION VOTES LORS DE LA PLENIERE DU PARLEMENT EUROPEEN :

Les eurodéputés ont adopté, le mardi 13 septembre dernier, quatre rapports d'initiative dédiés à la politique de cohésion et relatifs respectivement au soutien des PME et start-up, à la coopération territoriale, aux stratégies de spécialisations et à la stratégie macrorégionale pour les régions alpines. Lors d'un échange consensuel avec les députés, la commissaire à la Politique régionale, Corina Crețu, s'est félicitée des quatre rapports et a assuré qu'elle prendra en compte les nombreuses demandes et recommandations qu'ils contiennent. Le premier rapport est un rapport d'initiative de Rosa d'Amato (ELDD, italienne) consacré à la mise en œuvre de l'objectif thématique sur le renforcement de la compétitivité des PME, inscrit dans le règlement portant dispositions communes aux différents fonds structurels et d'investissement (fonds ESI) (règlement 1303/2013, article 9, §3). Il a été adopté à une large majorité (618 votes pour, 15 contre, 59 abstentions). Les députés demandent entre autres à la Commission européenne de renforcer le soutien des fonds ESI pour les PME. Trois propositions sont avancées : (i) prendre en compte la valeur ajoutée des projets concernant les PME pour le développement et l'innovation ; (ii) mettre l'accent sur les principes de l'économie circulaire ; (iii) renforcer le recours aux instruments financiers. Par ailleurs, les eurodéputés souhaitent la simplification de l'accès au crédit. Le deuxième rapport d'initiative (523 votes pour, 76 contre, 38 abstentions) est porté par Iskra Mihaylova (ADLE, bulgare) et se concentre sur la coopération territoriale européenne. Ici, les députés jugent trop faible le budget de la coopération territoriale (10,1 milliards d'euros, soit 2,8% du budget de la politique de cohésion) au vu des enjeux et ambitions. Ils appellent les États membres et les autorités de gestion à renforcer leur coopération et à procéder à des échanges de bonnes pratiques en vue d'entreprendre des évaluations et, à terme, de publier des lignes directrices pour une meilleure prise en compte des spécificités de la coopération territoriale européenne. Le rapport formule, en outre, une série de recommandations pour la politique de cohésion pour l'après 2020, dont notamment l'augmentation significative de son budget. Le troisième rapport d'initiative (570 votes pour, 54 contre, 15 abstentions), de Ramón Luis Valcárcel Siso (PPE, espagnol), porte sur les stratégies de recherche et d'innovation pour la spécialisation intelligente (RIS3). Parmi les nombreuses recommandations, citons celle de renforcer la plateforme pour la spécialisation intelligente, dite plateforme S3, qui vise à apporter une aide pratique aux régions. Les députés réclament : (i) une mise à jour de la base de données constante et adaptée aux besoins, spécificités et priorités des autorités locales et régionales ; (ii) une attention particulière aux régions les moins développées pour les aider à mettre sur pied

leurs stratégies. Par ailleurs, ils dénoncent la politique de certains États membres, qui ont adopté une stratégie avec une approche nationale et demandent que ces stratégies soient remplacées par des approches régionales.

CETA, TTIP - LA COMMISSION ET CERTAINS ETATS MEMBRES AFFICHENT LA VOLONTE DE CONTINUER A DEVELOPPER LA POLITIQUE LIBRE ECHANGISTE DE L'UE :

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a défendu, dans son discours sur l'état de l'Union 2016 devant le Parlement européen, le mercredi 14 septembre à Strasbourg, une politique commerciale libre-échangiste, faisant notamment valoir l'accord avec le Canada (CETA), qui doit être signé et ratifié cet automne, comme « le plus progressiste » jamais négocié par l'UE. « Être européen signifie être ouvert et commercer avec nos voisins. Cela signifie être le plus grand bloc commercial du monde, avec des accords en place ou en cours de négociation avec plus de 140 partenaires. Et le commerce signifie des emplois - pour chaque milliard d'euros d'exportations, 14 000 emplois supplémentaires sont créés à travers l'UE. Et plus de 30 millions d'emplois, soit 1/7ème des emplois dans l'UE, dépendent de ses exportations », a expliqué M. Juncker. Quelque peu mise à mal par la posture de la France qui plaide désormais pour l'arrêt des négociations de libre-échange UE/États-Unis (TTIP), la Commission reste ainsi unie en faveur de la poursuite du processus, avait également assuré le commissaire aux Affaires économiques et financières, Pierre Moscovici, le jeudi 8 septembre dernier lors d'une conférence de presse : « Personne (au sein du Collège des commissaires) ne propose la suspension des négociations. Laisser penser que l'on puisse suspendre les négociations, ce n'est pas responsable ». « À ce stade, il n'y a pas d'accord. Il n'y a rien à décider », a-t-il ajouté, soulignant toutefois que le TTIP « ne [doit] pas menacer les normes sociales et environnementales européennes, ni l'exception culturelle ». De surcroît, les ministres du Commerce de douze États membres de l'UE - Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni et Suède - ont plaidé, dans un courrier adressé à la commissaire au Commerce, Cecilia Malmström, le mercredi 14 septembre, en faveur de la signature prochaine et la mise en œuvre provisoire de l'accord CETA et de la poursuite des négociations du TTIP, affirmant leur soutien à la Commission à cet égard. « Aujourd'hui plus que jamais, une voix forte et positive dans les négociations de libre-échange est nécessaire. Les résultats de l'UE en matière de croissance, de prospérité et d'emplois ne dépendent pas seulement des réformes structurelles et de finances publiques solides, mais aussi, dans une large mesure, d'une politique commerciale ouverte, progressiste et équilibrée. L'Europe doit démontrer clairement son leadership dans la négociation d'accords de libre-échange si nous voulons générer la croissance dont nous avons besoin pour relever les défis futurs », affirment-ils. « Nous sommes de ce fait convaincus que

plus de commerce est nécessaire, si nous voulons continuer à créer des emplois dans l'UE. Nous devons soutenir une politique commerciale qui, dans le même temps, défende les droits des travailleurs, l'environnement, la santé des gens et notre espace démocratique. En outre, les accords de libre-échange devraient naturellement protéger notre propre champ d'application pour notre pouvoir décisionnel », ajoutent-ils. Dans ce contexte, les ministres disent « espérer » la signature du CETA lors du sommet UE/Canada le 27 octobre, puis sa mise en œuvre provisoire, attendue début 2017, après sa ratification par le Parlement européen. En outre, les ministres affirment leur soutien à la Commission dans le cadre des négociations TTIP. « La Commission œuvre d'arrache-pied pour faire avancer ces négociations, informer les parties prenantes et consulter les États membres. Les négociations TTIP ont fait des progrès, étant donné la grande portée et le haut niveau d'ambition de l'accord. Cependant, des questions restent en suspens et nous devons concentrer notre attention sur la recherche de solutions », insistent-ils. Concernant les prochaines étapes de ces négociations, le TTIP fera l'objet d'une discussion entre les ministres du Commerce de l'UE lors d'une réunion informelle les 22 et 23 septembre à Bratislava. Négociateurs européens et américains devraient se retrouver début octobre aux États-Unis pour le 15^{ème} round des pourparlers au plan technique.

POLITIQUE AGRICOLE – LA COMMISSION PROPOSE DE NOUVELLES MESURES DE SIMPLIFICATION : À l'occasion de la révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 de l'UE, la Commission européenne a proposé, mercredi 14 septembre, de simplifier certaines règles de la politique agricole commune (PAC). C'est sa cinquième série de suggestions cette année dans ce sens. Le nouveau paquet de simplification concerne les outils de stabilisation des revenus et l'accès aux instruments financiers. La Commission suggère de donner la possibilité aux États membres d'utiliser sur une base sectorielle l'outil de stabilisation des revenus cofinancé par le Fonds européen de développement rural (FEADER) pour couvrir, via un fonds de mutualisation, jusqu'à 70 % des pertes au maximum en cas de baisse de plus de 20 % du revenu moyen annuel d'un exploitant. Cet instrument de gestion des crises est actuellement très sous-utilisé. La Commission propose aussi de simplifier l'accès aux instruments financiers dans le cadre du FEADER, notamment au bénéfice des jeunes agriculteurs. Ces changements pourraient être mis en œuvre pour 2018, après négociation des textes entre le Conseil et le Parlement européen.

ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE – MME. MALMSTRÖM DEMANDE LA PUBLICATION DES DIRECTIVES DE NEGOCIATION AVEC LE MERCOSUR, LE MEXIQUE ET LA TUNISIE : Dans le cadre de son initiative pour une transparence accrue

des négociations commerciales, la commissaire au Commerce, Cecilia Malmström, a invité la Présidence du Conseil de l'UE, actuelle détenue par le ministre slovaque de l'Économie, Peter Žiga, mardi 6 septembre, à obtenir du Conseil qu'il rende publiques les directives de négociation pour les accords de libre-échange avec le Mexique, le Mercosur et la Tunisie. La Commissaire avait déjà demandé formellement au Conseil, en décembre 2015, la divulgation des directives de négociation pour la modernisation de l'accord avec le Mexique, toutefois le Conseil a refusé jusqu'à présent. En ce qui concerne les directives de négociation adoptées avant 2015, la Commission a proposé leur publication « *au cas par cas* » et, pour l'instant, le Conseil a effectivement publié les directives de négociation pour l'accord de libre-échange UE/États-Unis (TTIP ou Tafta), l'accord de libre-échange UE/Canada (CETA) et l'accord international sur le commerce des services (TiSA). Les prochains rounds de négociation de ces trois projets d'accord auront lieu à la mi-octobre pour le Mercosur de même que pour le Mexique ; le calendrier avec la Tunisie n'est pas connu (mais le premier round a eu lieu fin avril 2016).

RECLAMATION D'UNE APPROBATION RAPIDE DE L'ACCORD UE/VIETNAM :

Négociateurs, diplomates, experts et chefs d'entreprises européens et vietnamiens ont fait valoir, mercredi 14 septembre, les gains de l'accord de libre-échange UE/Vietnam (conclu fin 2015) en termes d'exportations, de croissance et de création d'emplois ainsi que pour le développement du Vietnam, et ils ont plaidé pour sa ratification début 2017 et son entrée en vigueur en 2018. « C'est le moment de rappeler aux gens d'où provient leur bien-être : du commerce, en partie avec le Vietnam. Les Européens doivent réaliser à quel point les accords de libre-échange contribuent à leur prospérité », a souligné le négociateur en chef européen, Mauro Petriccione, lors d'un atelier de promotion de l'accord de libre-échange UE/Vietnam. L'accord de libre-échange UE/Vietnam, qui prévoit l'élimination progressive, sur dix ans, de 99,8% des droits frappant les produits européens, donnera à ces produits un accès en franchise de droits à un marché de 90 millions de consommateurs au Vietnam, dont la classe moyenne devrait atteindre 30 millions de personnes d'ici 2020. Les marchandises produites au Vietnam bénéficieront, elles, d'un accès au marché de l'UE en franchise de droits. En outre, l'accord de libre-échange UE/Vietnam devrait aussi stimuler le développement du Vietnam, déjà considéré comme une réussite exceptionnelle, avec un revenu par habitant qui a bondi de 100 dollars en 1986 à 2 100 dollars en 2015, et dont la croissance économique a été tirée par les exportations, souligne la mission du Vietnam auprès de l'UE, dans un communiqué. Cet accord, le deuxième conclu par l'UE avec un pays de l'ASEAN (après celui conclu en 2012 avec Singapour) et le premier conclu avec un pays à revenu intermédiaire, couvre l'accès aux marchés pour les biens et services, les marchés publics et l'investissement, les barrières non tarifaires, les questions sanitaires et phytosanitaires, la propriété intellectuelle, la coopération douanière. Le commerce bilatéral

entre l'UE et le Vietnam a dépassé les 45 milliards d'euros en 2015 et devrait encore s'accroître cette année.

ACCORD UE/ MERCOSUR – POLEMIQUE SUR LE BŒUF : À la veille du premier round qui se tiendra du 10 au 14 octobre entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, le Venezuela ne prenant pas part aux discussions) pour négocier un accord de libre-échange, le ministre uruguayen des Affaires étrangères, Rodolfo Nin Novoa, a affirmé début septembre qu'il n'y aurait pas d'accord si le bœuf n'y était pas inclus. Le commerce de viande bovine est un aspect essentiel de l'agriculture des pays du Mercosur, le Brésil est le premier exportateur mondial de bœuf. Les propos de M. Novoa ont été très mal reçus en Irlande notamment. En effet, les agriculteurs reçoivent des messages contradictoires : le 27 avril dernier, un courrier d'eurodéputés demandait au Président de la Commission, M. Juncker, de protéger les produits sensibles (bioéthanol, riz, sucre, bœuf, pommes, etc.). En mai, le commissaire à l'Agriculture, Phil Hogan, déclarait en Irlande que le boeuf était « *hors du menu* » des négociations. Ce mois-ci, la commissaire au Commerce, Cecilia Malmström, a affirmé, par réponse à une question parlementaire qu'il serait « *irréaliste* » de s'attendre à ce que les pays du Mercosur concluent un accord avec l'UE sans obtenir un accès amélioré à son marché du bœuf. L'eurodéputée à l'origine de la question, Marian Harkin (ADLE, irlandaise) s'est dit inquiète « *pour les éleveurs de bovins irlandais, qui connaissent déjà une crise du revenu extrêmement difficile* ». « *Si de grandes quantités de viande bovine brésilienne ou argentine sont autorisées à la vente dans l'UE, cela aura automatiquement un impact négatif sur les agriculteurs irlandais et pourra même en mettre beaucoup en faillite* ». Les négociations avec le Mercosur connaissent bien des remous : elles avaient déjà été interrompues en 2010. Elles sont désormais fragilisées par la question bovine mais aussi du fait des fortes dissensions qui existent entre les membres du Mercosur, si bien que certains observateurs commencent à évoquer l'option de conclure des accords bilatéraux entre l'UE et chaque Etat membre du Mercosur.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 12 AU 16 SEPTEMBRE 2016

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	CONSEIL DE L'UE	MINISTÈRES FRANÇAIS
Lundi 19/09				
Mardi 20/09			Conseil « Affaires générales »	
Mercredi 21/09				
Jeudi 22/09		<p align="center">Les accords commerciaux de l'UE en pratique (Bratislava, Slovaquie) :</p> <p>Cecilia Malmström, commissaire européenne en charge du commerce, organise une conférence sur les 'Accords commerciaux de l'UE en pratique'. L'évènement rassemblera un large éventail d'intervenants de haut rang. Des parties prenantes issues du milieu des affaires, du Parlement européen, de syndicats et de la société civile auront l'occasion d'échanger leurs idées concernant la politique commerciale et d'investissement européenne et ce qu'elle implique en termes de croissance et d'emploi.</p>		

**Vendredi
23/09**

**Journée d'information
Horizon 2020 : Villes et
communautés
intelligentes
(Bruxelles) :**

L'évènement cible les potentiels candidats au thème 'Villes et communautés intelligentes' du programme de travail Horizon 2020 'Activités transversales' pour la période 2016-2017, en particulier les candidats à l'appel à projets 2017. Les présentations couvriront le contenu de l'appel et la procédure de candidature. L'après-midi sera consacré à un évènement de facilitation de contacts.